

Point de vue ►

L'investissement dans les plantations

par Juan Sève

**Senior Manager,
Environment & Natural
Resources**

International Resources Group Ltd

1211 Connecticut Ave

NW Suite 700

20036 Washington DC, Etats-Unis

t 1-202-289 0100

f 1-202-289 7601

jsève@irglltd.com

LES PLANTATIONS forestières représentent l'aboutissement d'un processus, qui inclut habituellement l'établissement, la croissance et la récolte. Pour être fructueux, ce processus, qui implique l'investissement, la gestion et le savoir-faire, doit pouvoir faire concurrence à l'exploitation des forêts naturelles. Si cet objectif est atteint, la contribution des plantations forestières à la production totale de fibres augmentera, ce qui aura pour conséquence de compenser la demande de fibres en provenance des forêts naturelles.

Les forêts artificielles d'aujourd'hui

Selon un rapport provisoire de la FAO, il existe près de 120 millions d'hectares de plantations forestières dans le monde entier, dont plus de 80% ont été créées pour produire du bois et des fibres. Plus de la moitié de ces plantations industrielles ont actuellement moins de 15 ans. Si les plantations forestières représentent moins de 4% des superficies forestières du monde, on estime néanmoins qu'elles correspondent à environ 22% du total de la production industrielle de bois rond.

Ces chiffres sont très révélateurs : des forêts artificielles sont plantées, elles se développent et leur récolte défie la concurrence, apportant une contribution mesurable à la demande mondiale de bois et de fibres. L'existence aujourd'hui de dizaines de millions d'hectares de plantations forestières dans le monde montre clairement que divers acteurs économiques—entrepreneurs individuels, entreprises privées, collectivités, ménages ruraux, gouvernements (nationaux et locaux), bailleurs de fonds internationaux et organisations non gouvernementales—ont investi dans des plantations forestières en espérant réaliser des bénéfices plus tard. Certains de ces investissements ont échoué, mais il faut dire que la plupart ont porté leurs fruits, comme en témoigne l'expansion continue de la sylviculture des peuplements artificiels, laquelle a dépassé, à l'échelle mondiale, 4 millions d'hectares par an au milieu des années 90.

Le superficie actuelle des plantations forestières a résulté, dans une large mesure, de l'inclusion de programmes de plantation dans les politiques forestières de nombreux pays au cours de ces dernières années, surtout depuis le milieu des années 60. Bien que l'attention se soit axée sur les plantations industrielles, ces programmes ont parfois aussi inclus des plantations à des fins de protection, d'agroforesterie et de foresterie sociale.

Concurrence des plantations forestières pour l'utilisation des terres

Les plantations forestières représentent un investissement—c'est-à-dire l'affectation de ressources en vue de réaliser un plus grand avantage dans l'avenir—de la part de tous les acteurs économiques, mais différents agents investiront leurs ressources en se fixant des buts différents. Par exemple, une entreprise privée mettra l'accent sur les avantages commerciaux, un ménage rural s'attachera davantage à satisfaire ses besoins en bois de feu et en fourrage, et les gouvernements nationaux ou locaux chercheront, le cas échéant, à maîtriser l'érosion, à restaurer les bassins versants, et à procéder à d'autres types d'investissements d'intérêt public. D'une



manière ou d'une autre, les plantations forestières constituent une forme d'occupation des sols entrant en concurrence avec d'autres utilisations possibles des terres qui nécessitent l'affectation d'autres ressources, telles que capitaux, main-d'œuvre et savoir-faire, en concurrence elles aussi avec d'autres possibilités d'investissement. Autrement dit, quel que soit l'objectif de l'investisseur, les plantations forestières représentent l'engagement à long terme de ressources limitées, et les décideurs doivent être motivés pour les entreprendre.

La sylviculture des peuplements artificiels n'est pas chose simple. Au contraire, elle donne lieu à des coûts importants, exige beaucoup de savoir-faire dans des domaines spécifiques, et comporte plusieurs facteurs de risque. En outre, ses bénéfices ne pouvant être réalisés qu'après plusieurs années, la plupart des agents économiques exigeront certaines conditions avant de s'embarquer dans ce type d'investissement.

Conditions motivant l'investissement dans des plantations

Tandis que l'on privilégie actuellement l'agroforesterie et d'autres types de foresterie sociale, ainsi que des plantations pour la protection des bassins versants et à d'autres fins pour la conservation des ressources, dans la plupart des cas, la création de plantations forestières a surtout été motivée par des considérations commerciales ou relatives à la production. Divers pays ont conçu des systèmes d'incitations (la plupart de caractère fiscal et financier) pour favoriser les plantations forestières, mais l'attente de gain commercial est demeurée la motivation principale des efforts consacrés aux forêts artificielles. Cela signifie que le lancement ou le renforcement d'un programme de plantations forestières doit reposer sur une considération fondamentale : l'accès à un marché où la production d'une plantation peut être vendue à un prix compétitif. Les droits d'usage des terres pour établir des plantations et vendre ou récolter les arbres plantés sont aussi des facteurs essentiels à prendre en considération.

Les acteurs économiques, alors qu'ils tentent de maximaliser leur bien-être, s'intéresseront à l'investissement dans des plantations forestières à des conditions qui leur permettront d'escompter un avantage économique avec suffisamment de certitude. Cependant, même si les marchés sont accessibles et les droits de propriété

Suite à la page 19

bien définis, toutes les terres auparavant couvertes de forêts naturelles ne rempliront pas ces conditions. Certaines seront consacrées à des formes durables d'utilisation des terres présentant un avantage économique plus élevé que la foresterie (comme l'agriculture permanente ou le développement urbain); d'autres seront vouées à des plantations forestières; et enfin, les superficies les moins productives resteront probablement des espaces librement accessibles où aucun investissement à long terme ne peut être prévu.

Le climat des actions gouvernementales peut considérablement influencer sur la superficie des espaces consacrés aux plantations forestières. Les interventions des gouvernements peuvent prendre plusieurs formes, de mesures macro-économiques et réformes institutionnelles générales, à des instruments et prescriptions très spécifiques axés sur des secteurs particuliers. L'agent économique, notamment s'il se trouve face à des possibilités d'investissements à long terme, réagira favorablement à des orientations stables et logiques; par conséquent, les possibilités d'action doivent être analysées en examinant explicitement la façon dont elles agissent les unes sur les autres.

Des capitaux sont investis dans des plantations forestières dans les différents pays à différents stades de leur développement et dans le cadre de différents systèmes socio-politiques. En dépit des différences, trois éléments fondamentaux semblent constituer la base du développement de plantations. L'expérience des plantations forestières, au fil des ans et dans le monde entier, a montré que, toutes choses égales d'ailleurs, les possibilités d'investissement dans des plantations forestières sont d'autant meilleures que les marchés sont plus ouverts, les droits de propriété mieux définis et le contexte des moyens d'action plus stable.

Principes fondamentaux ou considérations secondaires

Les moyens d'action applicables à des secteurs particuliers, tels que fiscalité spéciale, subventions, financement concessionnel et restrictions de l'exploitation dans les forêts naturelles, peuvent contribuer à la création et à l'entretien des plantations forestières, mais ils peuvent être beaucoup plus efficaces si les trois principes fondamentaux sont respectés. Dans certains pays (par ex., Brésil, Chili, France, Nouvelle-Zélande) il est évident que les plantations forestières peuvent

continuer de prospérer même après une réduction considérable des incitations spécifiques, mais non en l'absence des trois éléments fondamentaux.

La leçon la plus importante que peuvent en tirer les responsables des politiques est sans doute qu'ils doivent comprendre ce que sont ces éléments fondamentaux, comment ils influent les uns sur les autres, et dans quelles conditions ils créent des possibilités qui font des plantations forestières une utilisation des terres compétitive. Les décideurs devraient également en conclure qu'il ne faut pas confondre le secondaire et l'essentiel, ce qui est d'une importance particulière, étant donné que les moyens d'action visant des secteurs particuliers, tels que traitement fiscal favorable, subventions et financement à des conditions de faveur, représentent tous des coûts pour l'économie générale.

Dans de nombreux cas, les plantations forestières ont fait preuve d'une bonne performance d'investissement en tant qu'utilisation durable des terres. Leurs superficies continuent de s'accroître dans plusieurs pays. Dans certains pays, comme au Chili et en Nouvelle-Zélande, le bois des plantations a presque totalement remplacé le bois des forêts naturelles comme matière première pour les industries à base de bois.

Expansion des plantations?

La FAO a établi des projections de la contribution potentielle des plantations forestières à l'approvisionnement de bois industriel et de fibres au cours des prochaines décennies. Le bois et les fibres des forêts naturelles devraient continuer à représenter la majeure partie des matières premières industrielles au cours des 50 années à venir. Toutefois, on s'attend à ce que les plantations répondent à une part croissante de la demande industrielle totale, et puissent même la satisfaire dans de plus grandes proportions que les forêts naturelles vers la fin de cette période. Pour que ces projections se matérialisent, il faudra maintenir et développer davantage des conditions favorables permettant aux plantations forestières de faire concurrence, en tant qu'investissements à long terme, à d'autres options d'occupation des sols. La perspective des décideurs, particulièrement dans les pays en développement, en ce qui concerne les facteurs fondamentaux (marchés accessibles, droits de propriété bien définis, et moyens d'action généralement stables), sera la clé qui permettra d'atténuer la pression sur les forêts naturelles grâce à une contribution croissante des plantations forestières.

Bourses offertes par l'OIBT

L'OIBT offre des bourses d'étude, financées par le Fonds Freezailah pour les bourses, afin de promouvoir le développement des ressources humaines et de renforcer les aptitudes professionnelles en matière de foresterie tropicale et disciplines connexes dans les pays membres. L'objectif est de promouvoir l'aménagement durable des forêts tropicales, l'efficacité de l'utilisation et de la transformation des bois tropicaux et de meilleures informations économiques sur le commerce international des bois tropicaux.

Les activités éligibles comprennent:

- la participation à des stages de formation, des internats de formation, des voyages d'étude, des cycles de conférences/démonstration et des conférences internationales/régionales;
- la préparation, la publication et la diffusion de documents techniques (par ex. manuels et monographies);
- des études post-universitaires.

Domaines prioritaires: les activités éligibles chercheront à développer les ressources humaines et les aptitudes professionnelles dans un ou plusieurs domaines visant à:

- améliorer la transparence du marché des bois tropicaux;
- améliorer la commercialisation et la distribution des espèces de bois tropicaux provenant de sources durablement aménagées;

- améliorer l'accès au marché pour les exportations de bois tropicaux en provenance de sources durablement aménagées;
- protéger la base de ressource des bois tropicaux;
- améliorer la base de ressource des bois tropicaux, notamment par l'application de critères et indicateurs de l'aménagement forestier durable;
- améliorer les capacités techniques, financières et humaines en matière de gestion de la base de ressource des bois tropicaux;
- promouvoir la transformation accrue et plus poussée des bois tropicaux provenant de sources durablement aménagées;
- améliorer la commercialisation et la normalisation des exportations de bois tropicaux;
- améliorer l'efficacité de la transformation des bois tropicaux.

Dans n'importe lequel des domaines ci-dessus, sont applicables des activités visant à:

- consolider les relations publiques, sensibiliser et éduquer le public;
- améliorer les statistiques;
- poursuivre la recherche-développement, et
- partager l'information, les connaissances et les techniques.

Critères de sélection: Les demandes de bourses seront évaluées en fonction des critères de sélection suivants (sans que leur soit attribué un ordre de priorité quelconque):

- conformité de l'activité proposée à l'objectif et aux domaines prioritaires du Programme;
- compétence du candidat à entreprendre l'activité proposée de la bourse;
- mesure dans laquelle l'acquisition ou le perfectionnement des compétences et connaissances grâce aux activités de la bourse sont susceptibles de déboucher sur des applications plus larges et des bénéfices au niveau national et international; et
- modicité des coûts par rapport à l'activité proposée pour la bourse.

Le montant maximum octroyé pour une bourse est de 10.000 dollars des Etats-Unis. Seuls des ressortissants de pays membres de l'OIBT peuvent poser leurs candidatures. La prochaine date limite pour le dépôt des candidatures est fixée au **13 mars 2002**, et s'entend pour des activités qui ne débiteront pas avant juillet 2002. Les demandes sont évaluées en mai et en novembre de chaque année.

Pour plus amples renseignements et pour recevoir les formulaires de candidature (en anglais, français ou espagnol), s'adresser à Dr Chisato Aoki, Programme de bourses, OIBT; Fax 81-45-223 1111; itto@itto.or.jp (voir l'adresse postale de l'OIBT à la page 2).